

Réunion Publique sur la rénovation de la rue de la Persévérance

COMPTE RENDU

LE 6 JUILLET 2017

20 H

Ecole élémentaire Jean Macé
Quartier du **CHARMOIS**
- Territoire Est -

REUNION ORGANISEE PAR	Service Démocratie participative
TYPE DE REUNION	Externe
PARTICIPANTS	<p>Participants : Habitants : 20 personnes.</p> <p>Partenaires : M. Patrice POPART, Chargé d'opération au service Aménagement et Grandes infrastructures de la Métropole, M. Yannick LEBEL chef du service Aménagements et Grandes Infrastructures de la Métropole du Grand Nancy ; M^{me} Marie-Danielle MAIX, journaliste de l'Est Républicain.</p> <p>Elus : Monsieur le Maire Stéphane HABLOT et M. Manu DONATI, Adjoint délégué à la Démocratie participative.</p> <p>Fonctionnaires : M. Philippe MANSUY, Service Communication, M^{me} Sophie HUBERT, Chargée de mission à la Démocratie participative.</p>

Ordre du jour : Les travaux de rénovation de la rue.

En introduction, Monsieur le Maire remercie les habitants d'être présents et présente tour à tour les agents municipaux, les élus et les agents métropolitains. Puis, il ajoute que *« dans tous les chantiers, les habitants subissent des désagréments. Cela a du mal à avancer. C'est toujours trop long. Ce soir, on va vous préciser les délais, l'objet des travaux et vous pourrez poser des questions précises. La rénovation d'une rue est un lourd investissement pour une ville. Cela coûte plusieurs centaines de milliers d'euros. Il est nécessaire de rénover la rue de la Persévérance et je donne la parole aux agents de la Métropole pour vous présenter le projet. »*

1/ Présentation du projet de rénovation de la rue de la Persévérance :

M. Lebel : *« Le projet de la rue de la Persévérance comprend **les conduites d'eau**, mais aussi **l'enfouissement des réseaux téléphoniques et électriques** (ErDF et l'éclairage public). En effet, les conduites d'eau sont en mauvais état. Il convient de les remplacer parce qu'elles fuient. Il n'y aura pas d'incidence chez vous, les branchements des particuliers sont reliés directement sur la nouvelle canalisation en ne nécessitant qu'une coupure d'eau d'une ou deux heures. On saisit l'opportunité de ces travaux pour enfuir tous les réseaux aériens actuels. Les travaux de canalisation devraient durer 10 semaines et ceux des réseaux 3 mois. En tout, cela représente entre huit et dix mois de travaux, à partir du 7 août prochain. Ce soir, nous souhaitons vous présenter le projet qui est une base. Des points peuvent être modifiés, à votre convenance. Mais on ne pourra pas satisfaire tout le monde. Il faut faire avec la largeur existante de votre rue. La rue doit rester accessible à tous, y compris aux personnes à mobilité réduite. L'aménagement de voirie que nous vous proposons relève d'un compromis entre toutes ces problématiques. »*

M. Popart : *« La rue fait 425 mètres de long. **Les travaux de rénovation des canalisations d'eau s'étaleront du 7 août à la mi-octobre prochain.** Ces travaux seront réalisés par le service hydraulique de la Métropole, ceux de l'enfouissement des réseaux, par le service Aménagement et grandes infrastructures. Une personne passera chez vous pour repérer le compteur électrique et savoir où vos prises téléphones arrivent, pour les relier aux réseaux. »*

Un habitant : *« Comment faire lorsque les branchements sont aériens ? »*

M. Lebel : *« La personne qui viendra chez vous regardera comment faire. Il est peut-être possible de récupérer le réseau par le haut de la façade de votre maison. »*

Un habitant demande s'il sera possible de faire passer ces fils en souterrain.

M. Lebel recommande aux habitants de réserver un bon accueil à la personne chargée de passer chez les particuliers pour ce raccordement : *« Cette personne sera là pour trouver la meilleure solution pour vous*

raccorder. Ce sera sans doute plus facile depuis les extérieurs. Si vous remarquez une dégradation chez vous suite aux travaux, je vous invite à contacter mon collègue. L'entreprise chargée des travaux fait un constat d'huissier au début du chantier. En cas de problème, on a une assurance, avec un arbitre en cas de litige. »

M. Donati intervient : « Et **la fibre optique** ? »

M. Lebel : « On aménage une infrastructure avec des fourreaux dans lesquels les câbles électriques passeront, qui vont directement à vos maisons. Si un opérateur s'installe, il n'aura pas besoin de casser la voirie : il pourra utiliser les fourreaux posés. »

Un habitant : « Est-il prévu de raccorder les maisons qui ne le sont pas encore aux **conduites de gaz** ? »

M. Popart : « Il est possible que GrDF se greffe sur ces travaux et en profiter pour renouveler sa conduite de gaz, ce qui prolongerait la durée des travaux. Mais dans ce cas, ils feraient leurs propres travaux. »

Une habitante souhaite savoir si la canalisation principale d'eau est en **plomb**.

M. Popart : « On renouvelle juste la canalisation d'eau qui dessert vos maisons. Les agents du service hydraulique vont ouvrir la voirie et voir dans quel état est la canalisation actuelle. Si elle est en mauvais état, la canalisation sera changée. Pour l'éclairage public, les supports en béton seront supprimés. L'éclairage public choisi sera à Led. L'enfouissement des réseaux se fera en respectant les contraintes techniques et les nouveaux candélabres seront positionnés en évitant d'être face aux fenêtres des habitations. Quant aux travaux de voirie, on veut conserver le double sens de circulation malgré l'étroitesse de la rue, on s'oriente vers un stationnement en alternat pour conserver le stationnement et éviter les lignes droites et ralentir la vitesse. Pour limiter la vitesse des automobilistes, on a plusieurs possibilités, dont la pose de chicanes ou de plateaux surélevés. »

Un habitant : « C'est bruyant, **les ralentisseurs** ! »

M. Lebel propose plutôt la pose de coussins berlinois. Il ajoute : « La limitation à 50 km/h n'est pas adaptée dans votre rue. Dans une zone limitée à 30 km/h, on sait d'expérience que les automobilistes roulent entre 30 et 40 km/h. Les comptages réalisés nous ont démontré que les automobilistes qui empruntent la rue de la Persévérance roulent plutôt aux alentours de 30 km/h. »

Un habitant : « Les automobilistes passent par notre rue lorsque la rue Désiré Masson est bloquée ! »

M. Donati : « Il y a quelques années, on a refait les deux entrées de votre rue, en y aménageant des alternats, afin d'y pénétrer moins facilement. Dans le projet actuel, est-il prévu de refaire ces entrées de rue ? »

M. Popart répond affirmativement : « Au carrefour de la rue de la Persévérance avec la rue de Norvège, nous avons prévu **un trottoir traversant** : les automobilistes seront obligés de franchir cet obstacle de 5 cm de haut pour s'engager dans la rue de la Persévérance, et donc de ralentir. »

Un habitant cite l'exemple du plateau surélevé qui avait été installé à l'entrée de la rue Sainte Barbe et qui a dû être démonté car il s'agissait d'une rue où le virage est fort et qui plus est, le plateau surélevé se voyait au dernier moment, à la sortie du virage de la rue Aristide Briand, ce qui surprenait les automobilistes.

M. Lebel insiste sur le fait que le trottoir surélevé n'est qu'une proposition. « Il faut éviter que votre rue soit un raccourci. Il faut montrer aux automobilistes qu'ils rentrent dans une zone apaisée limitée à 20 Km/h. On peut aussi se contenter de l'indiquer par du marquage au sol, sans trottoir traversant. »

Un habitant s'inquiète de **l'évacuation des eaux de pluie** : « A l'entrée de la rue Sainte Barbe et au carrefour avec l'avenue du 8^{ème} R.A., on a déjà des problèmes ! »

M. Lebel : « Il faut une bande d'avaloir tous les 400 m², selon le règlement voirie de la Métropole. Le trottoir traversant permet d'avoir une facilité d'écoulement des eaux de pluie et un marquage de l'entrée de la zone résidentielle. »

M. Popart : « Si on opte pour la création d'un trottoir traversant au carrefour des rues de la Persévérance et Sainte Barbe, il faudra automatiquement prévoir deux bouches d'avaloir car la rue est en pente »

Monsieur le Maire propose de **tester un stop inversé**, en en mettant deux (un par sens de circulation) dans la rue de la Persévérance plutôt que dans la rue Sainte Barbe et d'organiser une visite sur place trois mois plus tard, pour décider si on les conserve ou pas.

Un habitant demande s'il serait possible d'installer un miroir au carrefour des rues Sainte Barbe et de la Persévérance.

M. Donati le déconseille, car « *l'effet est trompeur et c'est dangereux. Il y en a un qui a été posé dans la rue du Doyen Jacques Parisot mais on ne voit rien et les distances sont faussées.* »

2/ Décisions retenues lors de cette réunion :

- Créer un trottoir traversant aux deux entrées de la rue de la Persévérance, avec apposition de deux logos Piétons sur ce trottoir traversant pour renforcer la sécurité des piétons et apposition du marquage au sol de la zone 30 le plus proche possible des entrées de rue.
- Réaliser un trottoir classique des deux côtés de la voirie de cette rue—avec une bordure à 5 cm de hauteur.
- Mettre des potelets en face du stop de la rue Sainte Barbe pour empêcher le stationnement gênant, après s'être assuré que les camions de la RIMMA peuvent passer dans la rue de la Persévérance à la sortie du stop de la rue Sainte Barbe et en entrant dans la rue de la Persévérance (procéder à des essais de giration).
- Ne pas poser de coussins berlinois dans la rue de la Persévérance et voir au bout de six mois si cela fonctionne sans coussin berlinois. S'il s'avère nécessaire, on pourra en installer dans un second temps, en enrobé (comme ceux qui ont été installés devant l'AEIM Carel rue Eugénie Bergé).
- Installer deux stops dans la rue de la Persévérance de part et d'autre de l'actuel stop situé au carrefour des rues Sainte Barbe et Persévérance, pour remplacer le stop actuel de la rue Sainte Barbe (sur le même principe que dans la rue du Docteur Calmette ou dans la rue de Lisbonne) et ainsi faire ralentir les voitures.

Monsieur le Maire propose de tenir **un Atelier sur place** dans la rue de la Persévérance après la réalisation des travaux, pour voir si cela fonctionne.

En conclusion, Monsieur le Maire indique que « *ces travaux coûteront 700 000 Euros et que par conséquent, il faut du résultat.* » Il espère que les habitants apprécieront l'effort réalisé pour améliorer le cadre de vie d'une façon durable. « *L'intérêt est de trouver une solution pour ralentir la vitesse des automobilistes dans votre rue Vous êtes spécialistes de votre quartier et votre participation à nos côtés nous permet d'avancer ensemble.* »

MESURES À PRENDRE ET/OU QUESTIONS A SE POSER	SERVICE PILOTE	ECHÉANCE ENVISAGÉE
Organiser un Atelier-visite sur place 3 mois après le déplacement du stop de la rue Sainte Barbe dans la rue de la Persévérance.	Démocratie participative et Services techniques	Novembre 2017